DÉCHETS INERTES & MATÉRIAUX RECYCLÉS

SOCLE DE CONNAISSANCES & TERRITOIRES À ENJEUX RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

→ MONOGRAPHIE CHARENTE

CERC NOUVELLE-AQUITAINE
Cellule Économique Régionale de la Construction

DÉCEMBRE 2020

Cette monographie a été réalisée par la CERC Nouvelle-Aquitaine grâce au soutien technique et financier de la **Région**, de **l'ADEME** et de la **DREAL Nouvelle-Aquitaine**.

Elle a bénéficié d'un appui de **la Fédération Régionale des Travaux Publics (FRTP)** et de **l'Union Nationale des Industries de Carrières Et Matériaux (UNICEM) Nouvelle-Aquitaine.** La réalisation de cette monographie s'est en outre déroulée en coordination avec **l'Agence Régionale Évaluation Climat (AREC)** dans le cadre de ses travaux d'observation sur les déchets.

La Région, l'État et l'ADEME Nouvelle-Aquitaine pilotent un **« Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire » (ORDEC) :** ordec.arec-nouvelleaquitaine.com. Il favorise le partage de connaissances dans les domaines de la prévention et de la gestion des déchets, des flux de matières et plus généralement de l'économie circulaire. La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) alimente ce dispositif d'observation sur les thématiques spécifiques au Bâtiment et aux Travaux Publics, en particulier sur les déchets inertes et matériaux recyclés.

Cette monographie départementale s'inscrit dans une étude plus globale à l'échelle régionale comportant plusieurs volets :

- Données et socle de connaissances ;
- Diagnostic et identification des territoires à enjeux ;
- Analyse technico-économique de plateformes de recyclage.

Contact :
Sébastien PERRUCHOT, 05 47 47 62 43, bordeaux@cerc-na.fr
Alicia GORY, 05 56 37 03 07, a.gory@cerc-na.fr

SOMMAIRE

- Profil de territoires page 05
- Gisement et filières de gestion page 12
- Maillage territorial des installations page 18
- Ressources minérales primaires et secondaires page 21

4 MÉTHODOLOGIE

Les données concernant **les installations de gestion des déchets inertes sont issues d'une enquête menée par la CERC du 30 mai au 16 octobre 2020.** Les informations individuelles recueillies sont déclaratives. Le périmètre de cette enquête porte sur 8 catégories d'installations :

- installations de stockage de déchets inertes – stockage ;
- installations de stockage de déchets inertes – stockage & recyclage ;
- installations de stockage de déchets non dangereux ;
- carrières – remblayage ;
- carrières – remblayage et recyclage ;
- plateformes de recyclage ;
- centrales d'enrobage et PF de recyclage associée sur le même site ;
- plateformes de transit dédiées aux déchets inertes.

L'AREC a fourni les données concernant les installations de stockage de déchets non dangereux, et le recensement des déchèteries publiques et centres de regroupement, de tri et de valorisation à capitaux privés de déchets non dangereux.

La méthode d'évaluation des gisements de déchets inertes a consisté à faire « vieillir » les données de l'année 2015 arrêtées dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) de Nouvelle-Aquitaine selon des critères d'activité pour le bâtiment et les travaux publics par territoire. L'évolution de l'activité des Travaux Publics a notamment été mesurée à partir des balances comptables pour les « réseaux et voiries » des collectivités locales fournies par la DGFiP. Les gisements exprimés en tonnes demeurent des estimations qu'il convient de conforter par une expertise locale.

Localisation des EPCI cités dans le document

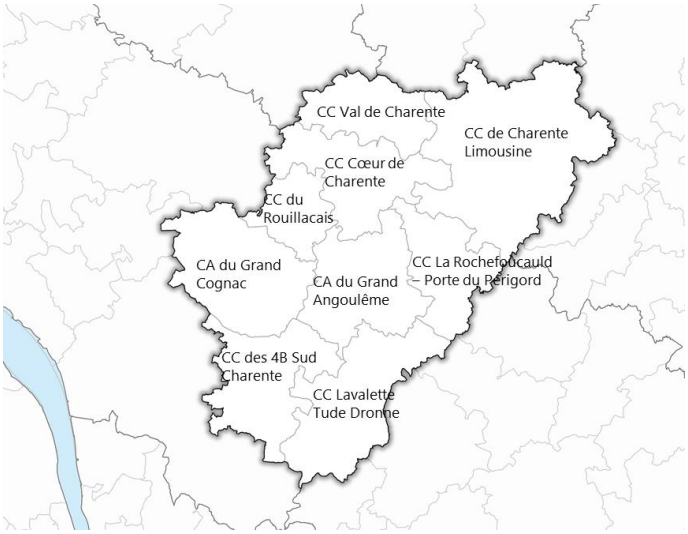

Abréviations utilisées :

CC : Communautés de communes
CA : Communautés d'agglomération
DGFiP : Direction Générale des Finances Publiques
DI : Déchets Inertes
DIR : Directions Interdépartementales des Routes nationales
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
k : millier(s)
kt : millier(s) de tonnes
Mt : million(s) de tonnes
MOA : Maîtrise d'Ouvrage
PF de recyclage : Plateforme de recyclage
PRPGD : Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
TP : Travaux Publics

PROFIL DE TERRITOIRE

Évolution de la population en Nouvelle-Aquitaine par EPCI sur la période 2016/2011
population municipale, recensement de population INSEE

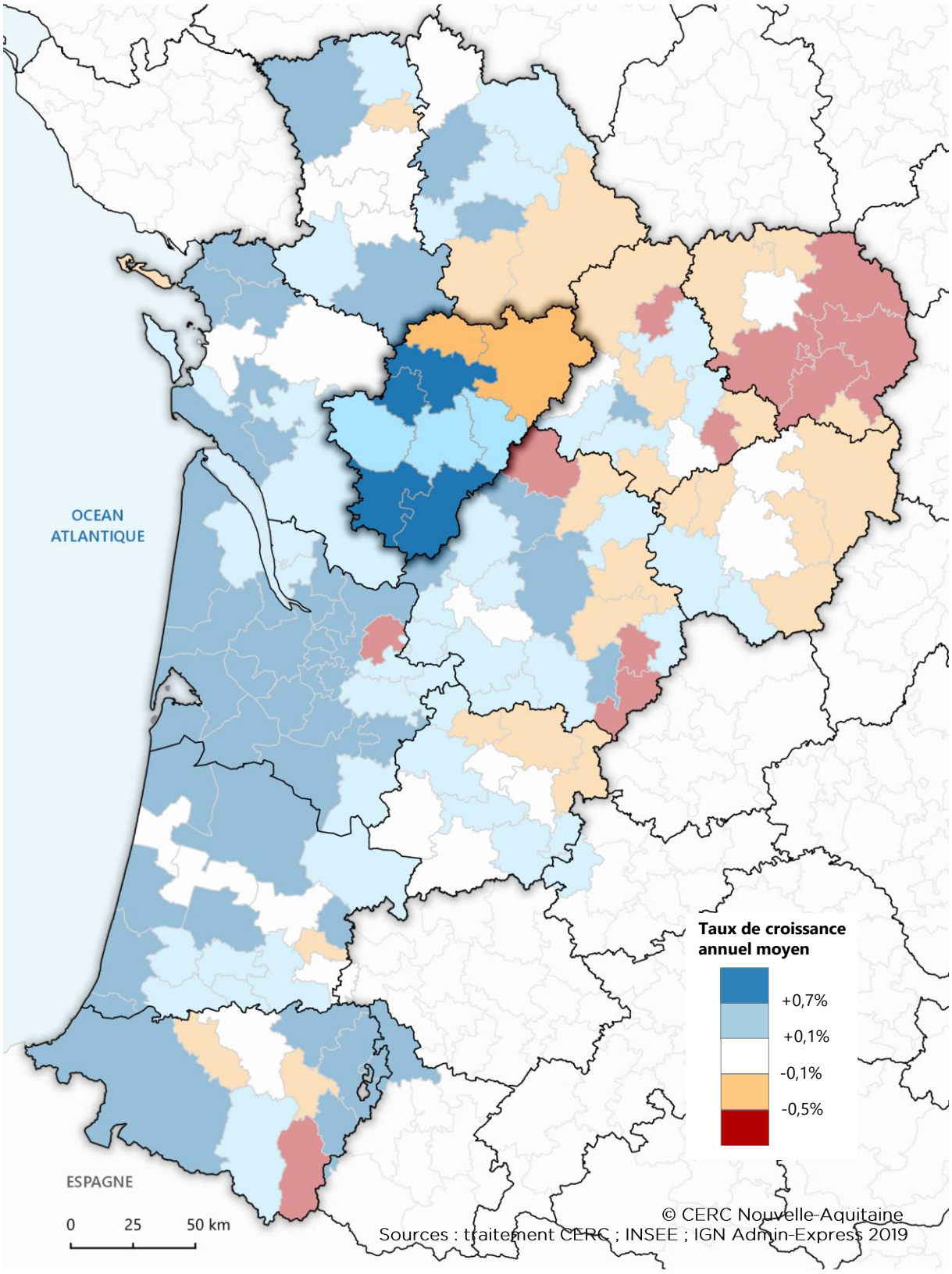

Avec plus de 352 335 habitants, la Charente a renoué avec une croissance de la population depuis le début des années 2000. Au cœur de la grande région Nouvelle-Aquitaine, traversée par de grands itinéraires routiers et ferroviaires, le département conforte progressivement son positionnement, son attractivité économique et démographique.

À l'horizon 2033, près de 8 000 habitants supplémentaires sont attendus, principalement sur le territoire de l'Angoumois, locomotive migratoire du département. Il bénéficie notamment d'un coût du foncier faible, d'une bonne desserte routière et de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique, reliant Bordeaux en 40 min et Paris en 2h.

352 335

habitants (population légale 2017 en vigueur au 1er janvier 2020)

59 hab/km²

Source : INSEE

+8 000

habitants supplémentaires à l'horizon 2033 par rapport à 2019

+ 0,13% par an en moyenne

Source : INSEE ; Omphale scénario central 2050

Évolution de l'emploi en Charente par EPCI sur la période 2016/2011

Emploi total par sphère (productive et présentielle), recensement de population INSEE

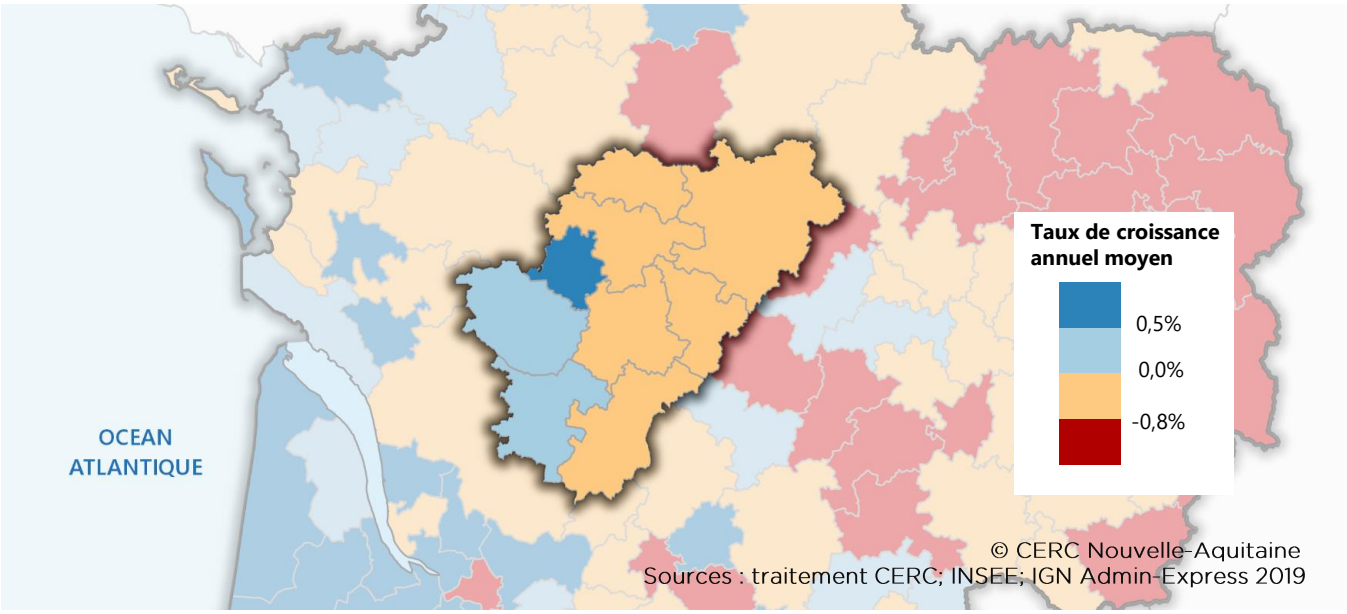

REPÈRES MAITRÎSE D'OUVRAGE

366 communes dont 347 de moins de 3500 habitants

7 communautés de communes

2 communautés d'agglomération

79 syndicats (SIVU-SIVOM)

Source : INSEE

Montant de dépenses de voiries et réseaux des communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) en 2019

périmètre des EPCI au 1er janvier 2019

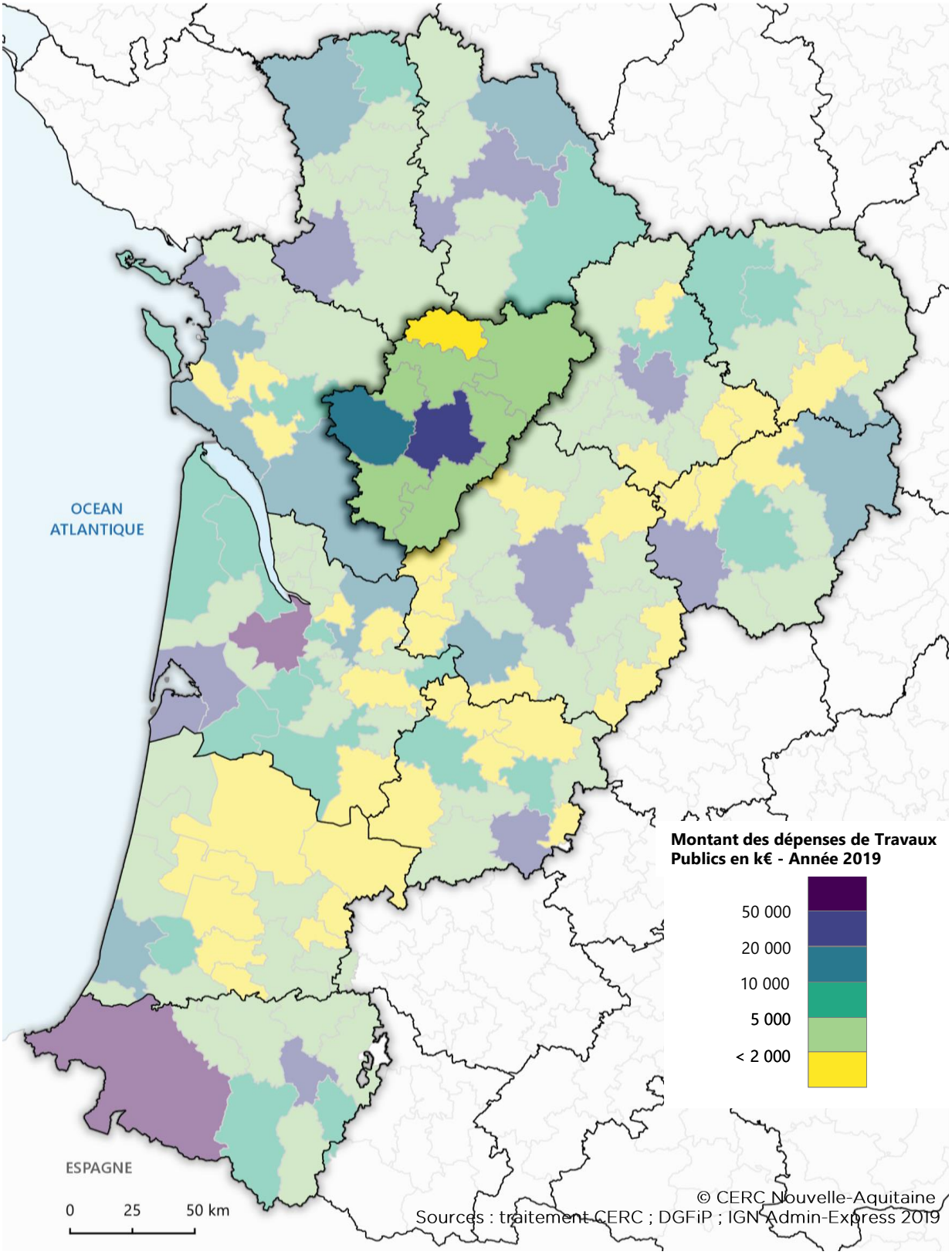

Les données sont extraites des balances comptables des communes et des groupements à fiscalité propre (GFP) produites par la DGFiP. Elles portent sur les budgets principaux et annexes. Les Travaux Publics comprennent principalement les travaux de « Réseaux et voiries » : routes, réseaux d'eau, d'assainissement, électrification... en maîtrise d'ouvrage directe. Les études, les acquisitions foncières et les investissements en matériels et équipements ne sont pas comptabilisés.

Le montant des dépenses de Travaux Publics des collectivités territoriales (Département, Communes, EPCI et Syndicats) de Charente s'élève à 123 millions d'euros en 2019. Ces dépenses sont en hausse de près de 26% par rapport à l'année 2015.

Le bloc communal constitue le premier donneur d'ordres avec plus de la moitié des dépenses. Elles concernent principalement le secteur de l'Angoumois (55%) et du Cognaçais (16%). Le département assure plus de 20 millions d'euros de travaux en maîtrise d'ouvrage directe (hors subventions versées, études et acquisitions foncières).

La commande privée, en moyenne un tiers du chiffre d'affaires global des Travaux Publics, a également bénéficié d'une reprise de l'activité en matière de construction neuve de bâtiment au cours de l'année 2019.

Montant de dépenses des Travaux Publics des collectivités territoriales en M€

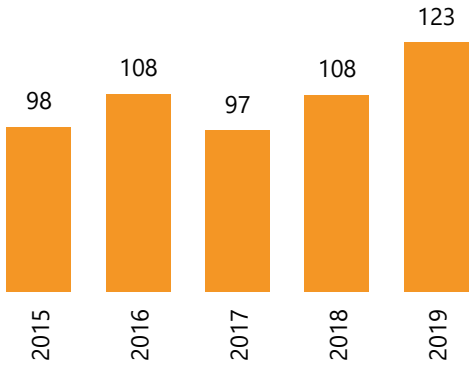

Sources : traitement CERC ; DGFiP

Montant de dépenses des Travaux Publics des collectivités territoriales en 2019

	Travaux Publics en 2019 (M€ TTC)	Données 2018
Département	21	23
Métropole	-	-
Communautés d'agglomération	14	13
Communautés de communes	6	4
Communes de 50 000 habitants et plus	-	-
Communes de 10 000 à 49 999 habitants	6	7
Communes de 3 500 à 9 999 habitants	10	6
Communes de moins de 3 500 habitants	27	26
SIVU	11	9
SIVOM	29	20
TOTAL Charente	**123**	**108**

Sources : traitement CERC ; DGFiP

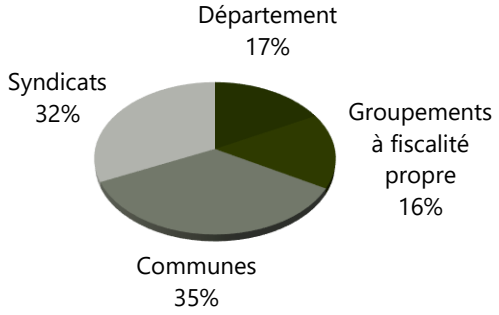

Les données sont extraites des balances comptables des collectivités territoriales produites par la DGFiP. Elles portent sur les budgets principaux et annexes. Les Travaux Publics comprennent principalement les travaux de « Réseaux et voirie » : routes, réseaux d'eau, d'assainissement, électrification… en maîtrise d'ouvrage directe. Les études, les acquisitions foncières et les investissements en matériels et équipements ne sont pas comptabilisés.

REPÈRES TRAVAUX PUBLICS

50 entreprises adhérentes à la Caisse des congés payés des Travaux Publics

261 établissements relevant du secteur des Travaux Publics

1 250 salariés

Sources : UCF, INSEE, CNETP, FRTP

Surfaces mises en chantier de logements par EPCI au cours de l'année 2018

Dernières données disponibles arrêtées à l'échelle communale en date réelle en m²

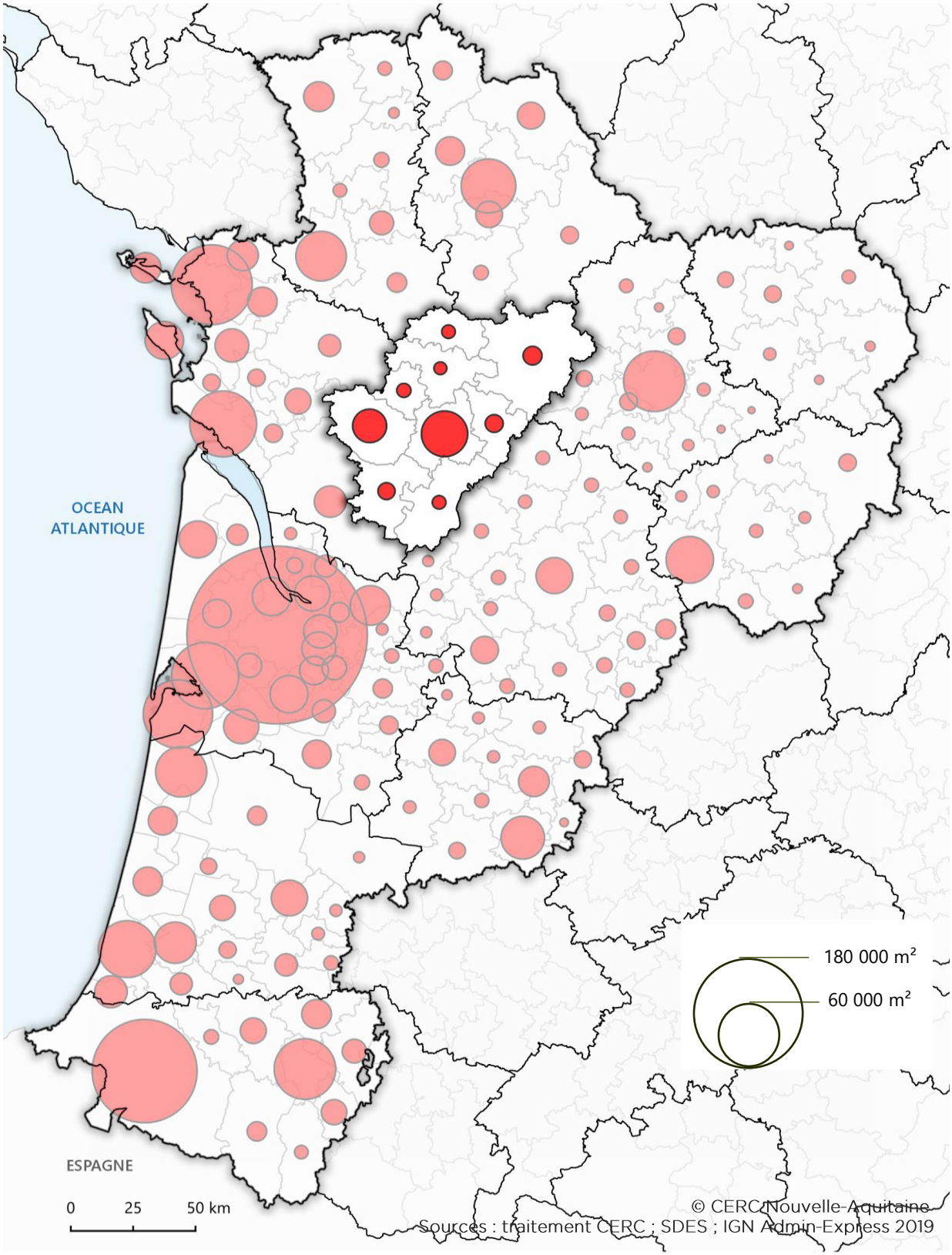

Les surfaces mises en chantier ont été retenues pour mesurer l'activité de la construction neuve de bâtiments. Les données conjoncturelles en nombre de logements figurent sur la page 11.

Les mises en chantier de logements en Charente se sont sensiblement redressées à partir de l'année 2017. Après avoir atteint un point haut mi-2018, elles enregistrent néanmoins un tassement au cours de l'année 2019 par rapport à l'année précédente.

Les surfaces mises en chantier de locaux ont fortement progressé en Charente au cours de l'année 2019.

Plus de 2/3 des constructions neuves sont réalisés sur les territoires du Grand Angoulême et du Grand Cognac.

Mises en chantier de logements
Nombre de logements en date réelle estimée ; rythme annuel

Sources : traitement CERC ; SDES

Locaux mis en chantier (date de prise en compte)	Année 2019	2019/2018
Bâtiments agricoles	**86 milliers de m²**	**+102,8%**
Secteur privé non agricole	**174 milliers de m²**	**+161,1%**
dont locaux industriels	30 milliers de m²	+10,0%
dont commerces	23 milliers de m²	+144,1%
dont bureaux	27 milliers de m²	+91,8%
dont entrepôts	87 milliers de m²	+696,0%
dont autres locaux	8 milliers de m²	+49,4%
Secteur public	**18 milliers de m²**	**+7,6%**
Total locaux commencés	**278 milliers de m²**	**+121,3%**

Sources : traitement CERC ; SDES

Surfaces mises en chantier de locaux
en miliers de m² en date de prise en compte ; rythme annuel

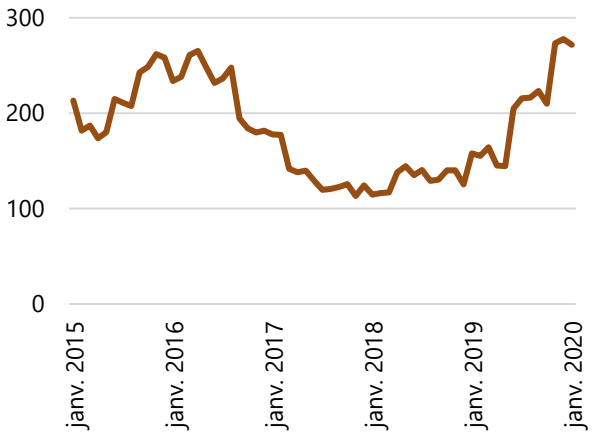

Sources : traitement CERC ; SDES

REPÈRES BÂTIMENT

3 219
établissements relevant du secteur du bâtiment

4 778
salariés du bâtiment selon les données des Caisses de congés payés

4
entreprises de Charente ayant une qualification Qualibat « démolition-déconstruction »

GISEMENT ET FILIÈRES DE GESTION

(hors déchèteries, centres de regroupement et de tri)

GISEMENT DE DÉCHETS INERTES

Le gisement de déchets inertes est évalué à près de 830 milliers de tonnes en Charente pour l'année 2019. Plus des deux tiers sont situés sur les territoires du Grand Angoulême et Grand Cognac. Le gisement progresse sensiblement par rapport aux années passées, plutôt compris dans une fourchette de 600 à 700 milliers de tonnes. Cette augmentation est essentiellement d'ordre conjoncturelle.

L'activité du bâtiment et des travaux publics a sensiblement progressé au cours de l'année 2019. Cette augmentation d'activité s'explique par un cycle électoral municipal favorable à l'investissement (achèvement des projets lancés en début du mandat) mais aussi à la présence de grands chantiers : Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) du Grand Angoulême, réaménagement-requalification du quartier de la gare, modernisation et entretien du réseau routier, déploiement de la fibre optique…

Estimation du gisement de déchets inertes
milliers de tonnes

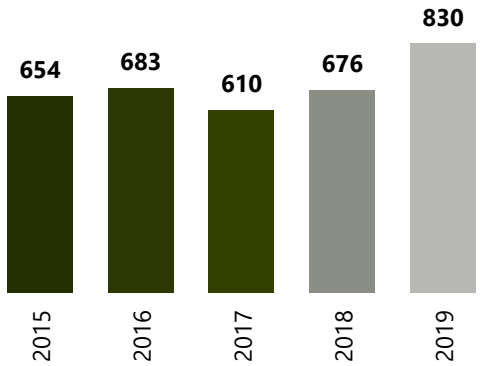

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Répartition de l'estimation du gisement par EPCI	% du total
CA Grand Angoulême	52%
CA Grand Cognac	17%
CC des 4B Sud Charente	8%
CC Charente Limousine	6%
CC Cœur de Charente	4%
CC La Rochefoucauld – Porte du Périgord	4%
CC Lavalette Tude et Dronne	3%
CC du Rouillacais	3%
CC Val de Charente	2%

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

NB : les gisements exprimés en tonnes demeurent des estimations qu'il convient de conforter par une expertise locale au regard de chantiers sous MOA des DIR, de concessionnaires autoroutiers, SNCF Réseau, Enedis…

708

milliers de tonnes de déchets inertes à l'horizon 2033 (scénario au fil de l'eau)
soit + 2,5% par rapport à la moyenne 2015-2019

* Cette projection est calée sur la population attendue à l'horizon 2033, les dépenses MOYENNES de travaux publics des collectivités locales par habitant et les surfaces MOYENNES construites pour 1 000 habitants.

Les efforts pour limiter la production de déchets et en matière de réemploi, les politiques publiques de rénovation urbaine ou de densification ne sont par exemple pas prises en compte dans cette projection.

DIAGNOSTICS PRÉALABLES À LA DÉCONSTRUCTION

La réalisation d'un diagnostic déchets préalablement à toute opération de déconstruction est obligatoire pour les bâtiments d'une surface hors œuvre brute (SHOB) supérieure à 1 000 m² ou ayant accueilli des substances dangereuses. Le diagnostic doit être réalisé préalablement au dépôt du permis de démolir et les maîtres d'ouvrages doivent ensuite télédéclarer les informations relatives aux diagnostics. En Nouvelle-Aquitaine, les informations disponibles **concernent 28 opérations portant sur une SHOB de 106 103 m².** Les tonnages de déchets évalués s'élèvent à 97 milliers de tonnes soit **un ratio de 1,09 tonne / m²** avant réemploi sur site. Ce ratio est assez proche de celui constaté au niveau national (0,98 à 1,0).

Sources : traitement CERC ; ADEME

RECENSEMENT DES INSTALLATIONS

Les installations recensées au cours de la campagne d'enquête 2020 sont majoritairement des carrières : 14 sites sur 28 installations. 7 plateformes de recyclage et centrales d'enrobage sont également comptabilisées dont deux étaient temporaires, liées aux travaux de mise à 2 x 2 voies de la RN10. 3 installations de stockage complètent le maillage.

Une installation de stockage de déchets inertes à Coulgens ainsi qu'une plateforme de recyclage à Mornac et une carrière à La Couronne ont également cessé leur activité par rapport aux précédentes campagnes d'enquête.

Périmètre d'enquête des installations
en nombre de sites

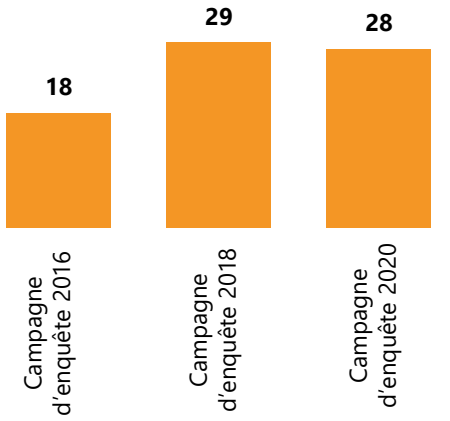

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Recensement des installations – Campagne d'enquête 2020
Installations géolocalisées à partir de leurs coordonnées géographiques (RGF93 Lambert 93)
NB : installations identifiées comme étant actives en 2020

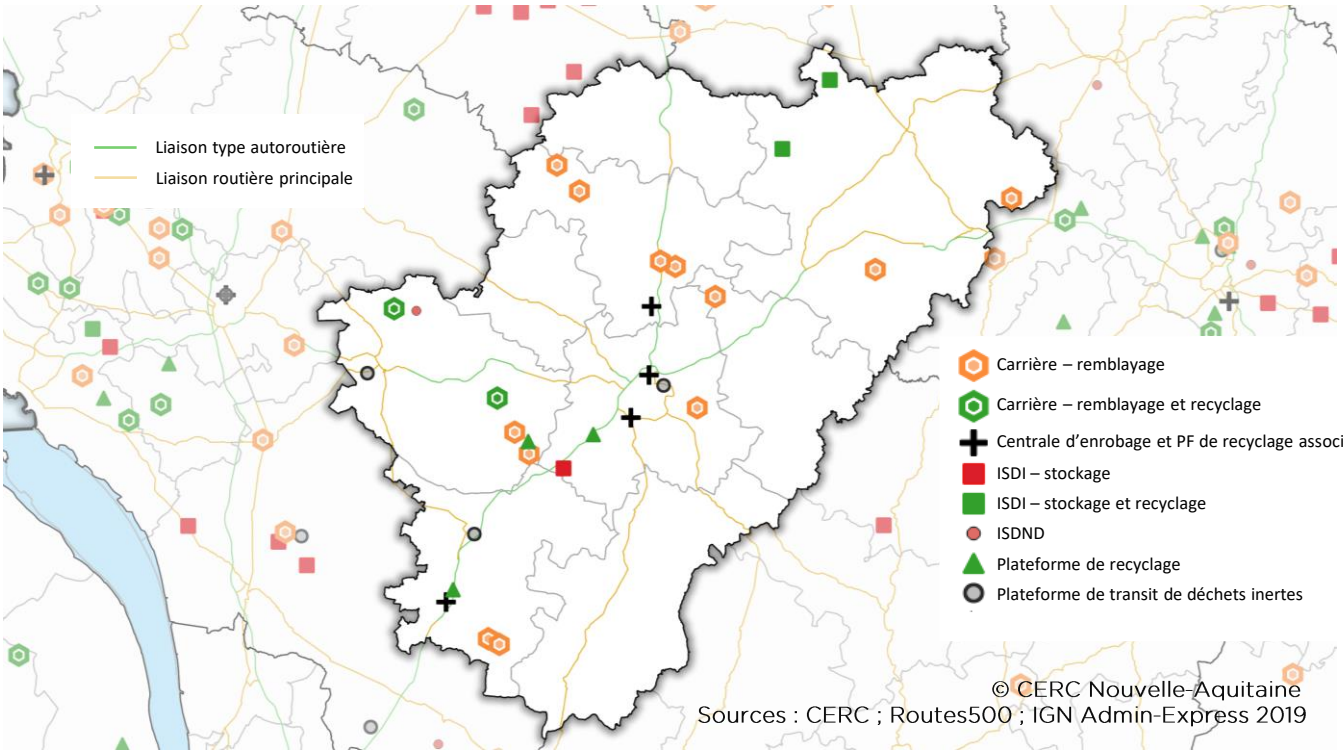

	Nombre d'installations recensées Campagne d'enquête 2020
Carrière - remblayage	12
Carrière - remblayage et recyclage	2
ISDI – stockage et recyclage	2
ISDI - stockage	1
ISDND	1
Plateforme de recyclage	3
Centrale d'enrobage et PF recyclage associée	4
Plateforme de transit	3
Ensemble	**28**

Les apports extérieurs de déchets inertes sont utilisés pour les besoins de réaménagement et remblayage pour 12 carrières. 2 carrières ont également une activité de recyclage.

L'installation de stockage de déchets non dangereux a été comptabilisée, bien qu'inactive en 2019, en raison des apports observés au cours des campagnes d'enquête précédentes.

Nombre d'installations recensées
en nombre de sites

	Nombre de sites ouverts à toutes entreprises	Nombre de sites à l'usage principal de l'exploitant
Carrière – remblayage	12	-
Carrière – remblayage et recyclage	2	-
ISDI – stockage et recyclage	-	2
ISDI – stockage	-	1
ISDND	1	-
Plateforme de recyclage	2	1
Centrale d'enrobage et PF de recyclage associée	1	4
Plateforme de transit	3	-
Ensemble	**21**	**8**

NB : usage principal de l'exploitant = au minimum 90% des apports de déchets proviennent de l'entreprise ou du groupement exploitant le site. Ils ne sont donc pas nécessairement totalement fermés à des tiers. Les deux colonnes du tableau ne doivent pas être ajoutées.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Les installations ouvertes à toutes entreprises sont principalement des carrières. Plateformes de recyclage, centrales d'enrobage et installations de stockage de déchets inertes accueillent majoritairement les matériaux inertes de leurs exploitants. Une plateforme de recyclage reste néanmoins « ouverte » à toutes entités extérieures (entreprises, collectivités…).

Les apports extérieurs de déchets inertes proviennent essentiellement d'entreprises du B&TP. 3 sites accueillent également des gravats de déchèteries et un site réceptionne des déchets des particuliers.

8
installations réservées quasi exclusivement à l'usage de l'entreprise exploitante

Provenance des déchets par catégorie
en nombre de sites
1 site peut accueillir des déchets de plusieurs provenances

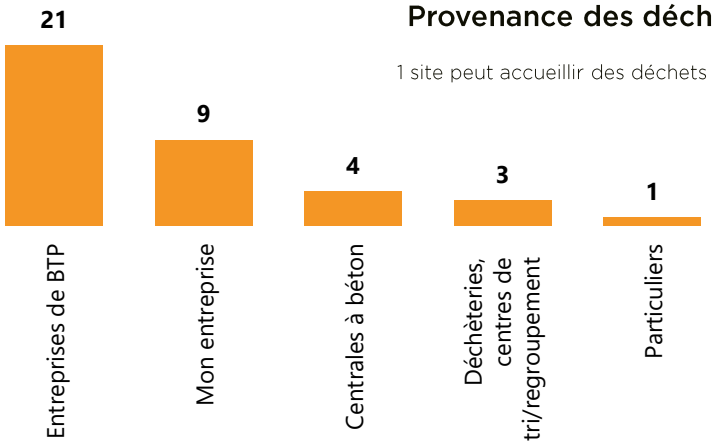

* Mon entreprise = entreprise(s) exploitant la plateforme

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

EXCÉDENTS DES CENTRALES À BÉTON

Les centrales à béton produisent des excédents. Ces excédents représentent environ 3% de la production. Les dispositifs de lavage ou les bennes de durcissement permettent de donner une seconde vie à ces bétons.
En Charente, quatre sites accueillent les excédents de production des centrales à béton.

TONNAGES RECEPTIONNÉS

100%

taux de réponses à l'enquête en 2019

Moyenne Nouvelle-Aquitaine : 90 %

Provenance des déchets entrants sur les installations

en milliers de tonnes

Provenance	Tonnages 2019	%
Charente	786	89,6%
Gironde	86	9,9%
Charente-Maritime	2	0,3%
Haute-Vienne	2	0,2%
Total	**876**	**100,0%**

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Tonnages entrants sur les installations (toutes provenances)

en milliers de tonnes

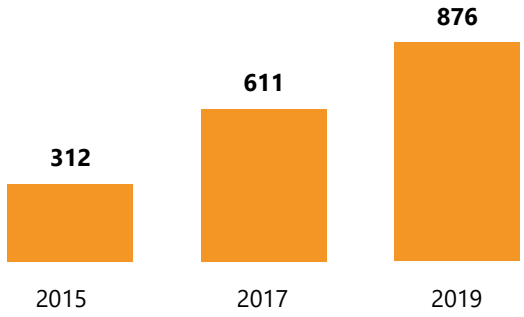

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Les tonnages de déchets inertes entrants sur les installations au cours de l'année 2019 s'élèvent à près de 876 milliers de tonnes dont près de 90% proviennent de chantiers charentais.

Le taux de captation du gisement estimé est proche de 100% si l'on tient compte des flux entre départements. La présence de carrières acceptant des volumes conséquents de déchets inertes en remblais explique en partie ce chiffre. Au vu des difficultés d'évacuation persistantes, le gisement est à considérer comme un minima.

Tonnages entrants sur les installations (toutes provenances) au cours de l'année 2019

en milliers de tonnes

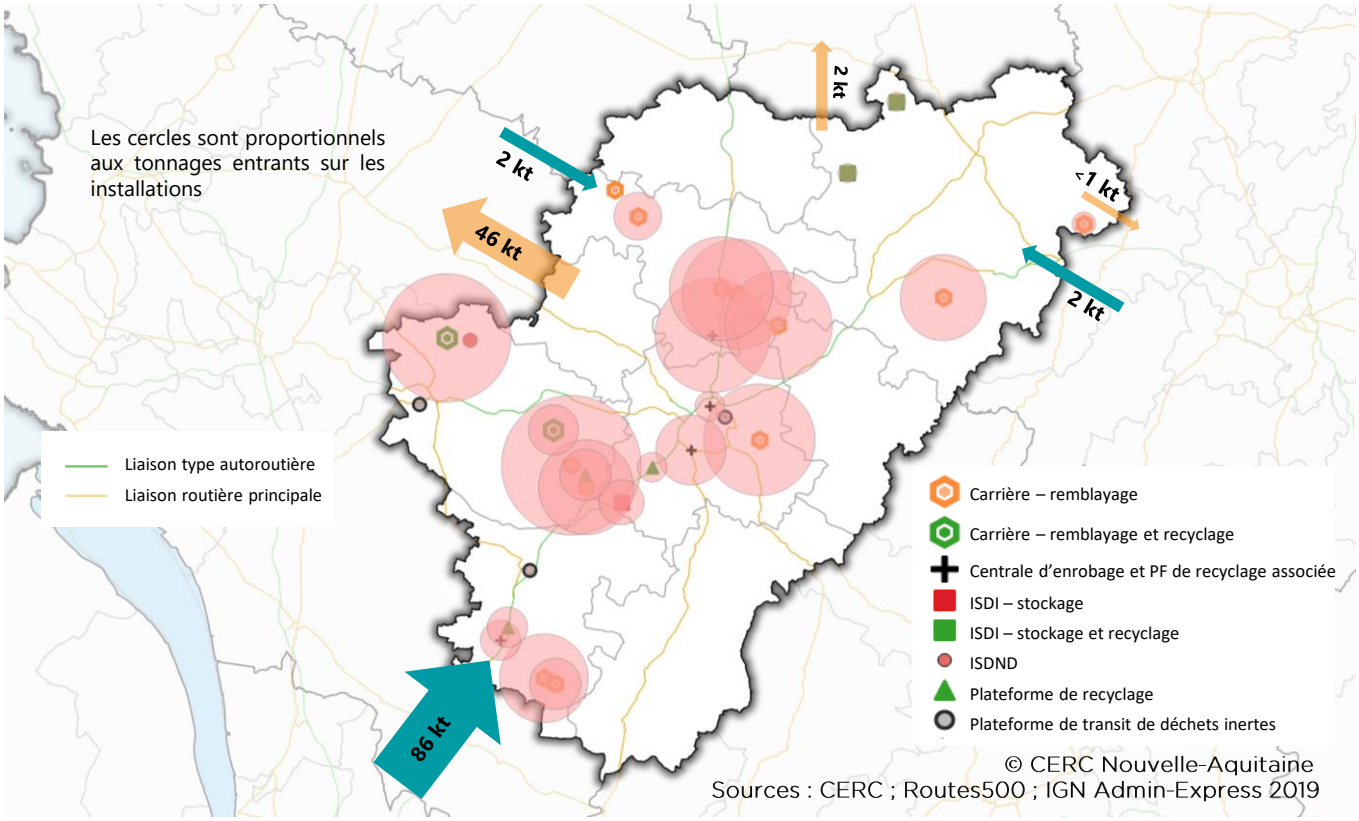

684 milliers de tonnes ont été valorisés en carrière (remblayage), principalement des terres et cailloux non pollués (70%). Le recyclage des déchets représente 163 milliers de tonnes. Compte tenu du faible nombre d'ISDI, le stockage définitif reste très minoritaire. Le taux de valorisation est donc élevé (97%). Concernant les bétons de déconstruction et les déchets d'enrobés, ce taux est de 91%.

163
milliers de tonnes de déchets recyclés

97%
taux de valorisation des déchets inertes sur installations dont 78% valorisés dans le cadre de remblaiement de carrières

Tonnages entrants sur les installations par nature
en % du total

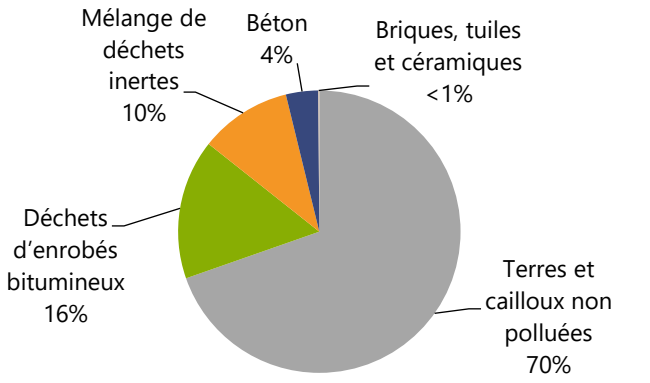

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Pour le département de la Charente, la part des bétons est relativement faible au regard des résultats d'autres départements. La part des terres et cailloux est plus élevée qu'en moyenne régionale.

Tonnages entrants sur les installations par nature et destination
en milliers de tonnes

	Terres et cailloux non pollués	Déchets d'enrobés bitumineux	Mélange de déchets inertes	Béton	Briques, tuiles et céramiques	Ensemble
Remblayage carrière	594	4	77	8	<1	683
Recyclés	4	124	13	22		163
Stockés définitivement	13		1			14
Stockés provisoirement (1)		13	<1	2		16
ENSEMBLE	**611**	**141**	**92**	**32**	**<1**	**876**

(1) stockés en attente d'être recyclés ou envoyés sur un autre site.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Distribution des tonnages entrants sur les installations
en milliers de tonnes

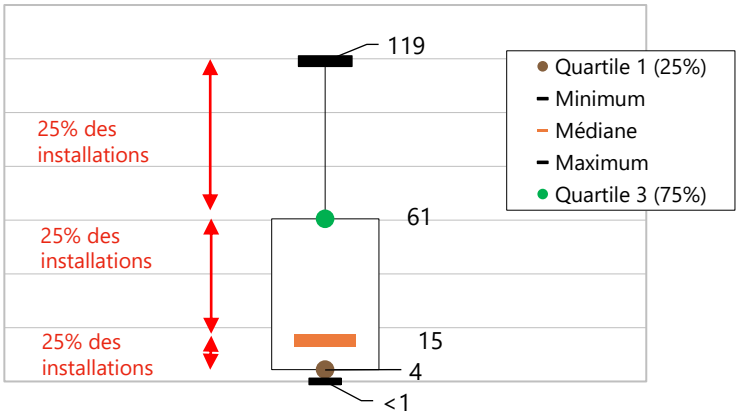

Note de lecture :

La moitié des installations prend en charge moins de 15 kt de déchets en 2019. Un quart des installations a pris en charge plus de 61 kt.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

MAILLAGE TERRITORIAL DES INSTALLATIONS

Les installations sont inégalement réparties sur le département. Les principaux pôles d'activité sont néanmoins bien couverts (Angoulême, Cognac, Barbezieux…) notamment grâce à la présence de carrières. Elles permettent le développement d'un double fret : matériaux / déchets inertes vers les carrières.

Les isochrones* font apparaître des zones blanches dans l'Est du département et dans le Nord, notamment le Confolentais, le Ruffecois ou autour de Villebois-la-Valette ou sur l'axe Angoulême-Rouillac-St Jean d'Angely.

Certaines installations restent utilisées principalement par les entreprises exploitantes. Ceci réduit les possibilités pour certaines entreprises de trouver des solutions de proximité, en particulier dans le Nord du département. Les maîtres d'ouvrages qui souhaiteraient flécher prioritairement leurs déchets vers des filières de recyclage sont d'autant plus en difficulté que peu d'installations réalisant du recyclage sont ouvertes à toutes entreprises.

290

milliers de tonnes de capacité restante pour les ISDI à fin 2019

Les capacités de stockage restantes pour les installations de stockage de déchets inertes en activité sont proches de 300 000 tonnes en Charente, réparties sur seulement 3 sites.

Zone de chalandise des installations ouvertres à toutes enterprises à partir d'isochrones de 15 min

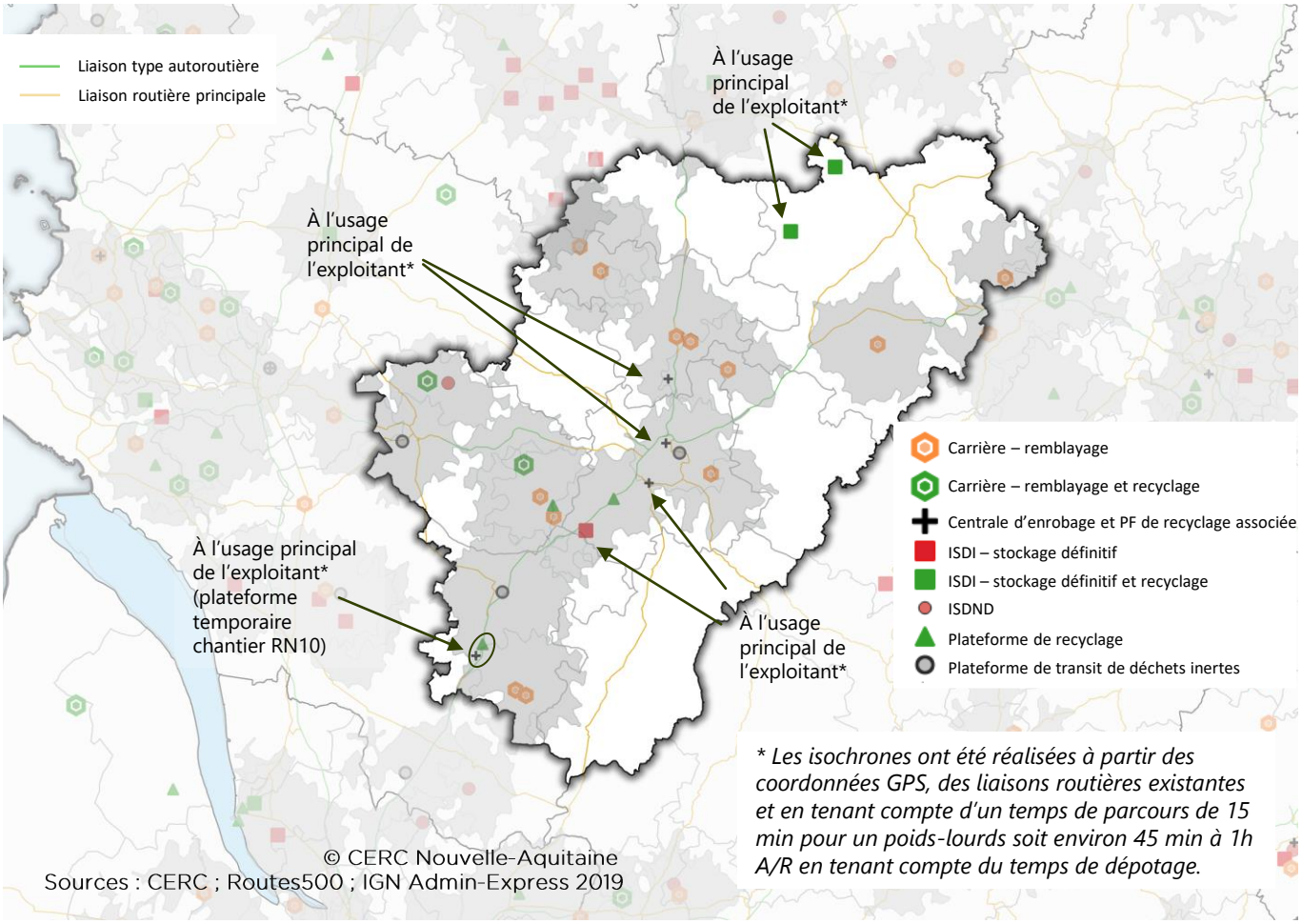

* Les isochrones ne sont pas indiquées pour les installations à usage principal de l'exploitant, c'est-à-dire pour lesquelles plus de 90% des déchets qui ont été accueillis au cours de l'année 2019 concernent des déchets de l'entreprises exploitante ou de déchèteries. Certains de ces sites peuvent ponctuellement accueillir des déchets extérieurs ou commercialiser des matériaux recyclés.

MAILLAGE
ARTISANS DU BTP

La majeure partie du territoire charentais est couverte par une déchèterie (centre de regroupement, de tri ou de valorisation de déchets non dangereux) publique ou professionnelle à moins de 15 min de trajet.

Si le maillage ne semble pas poser de difficultés, des points de vigilance peuvent être mis en avant sur les horaires d'ouverture et surtout sur les quantités maximales admises en déchèteries, obligeant les artisans à se reporter vers les ISDI (fermées aux entreprises extérieures sur le territoire) ou les carrières.

33

déchèteries publiques acceptent les déchets inertes (gravats) des professionnels du BTP

Ce maillage est complété par 7 déchèteries professionnelles, centres de tri et de valorisation.

Zone de chalandise des déchèteries publiques et professionnelles à partir d'isochrones de 15 min

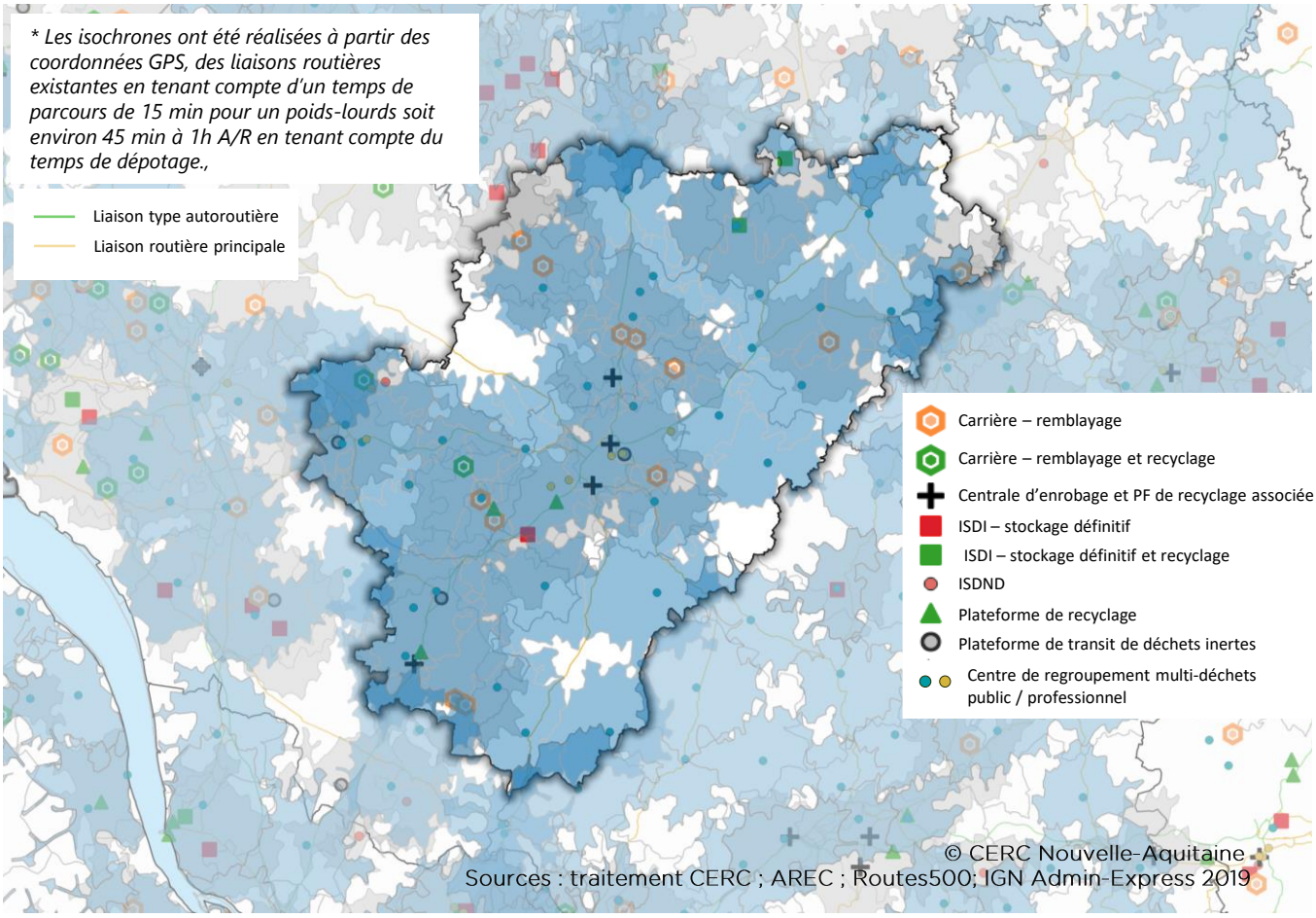

La liste des déchèteries publiques ouvertes aux professionnels et les centres de tri et de regroupement à capitaux privés (déchèteries professionnelles) acceptant les dépôts de gravats et matériaux inertes a été transmise par l'AREC.

CARRIÈRES & RECYCLAGE DE MATÉRIAUX

Production et consommation de granulats naturels par département

Données 2015 en milliers de tonnes ; hors recyclage ; données 2018 pour le nombre de sites en activité

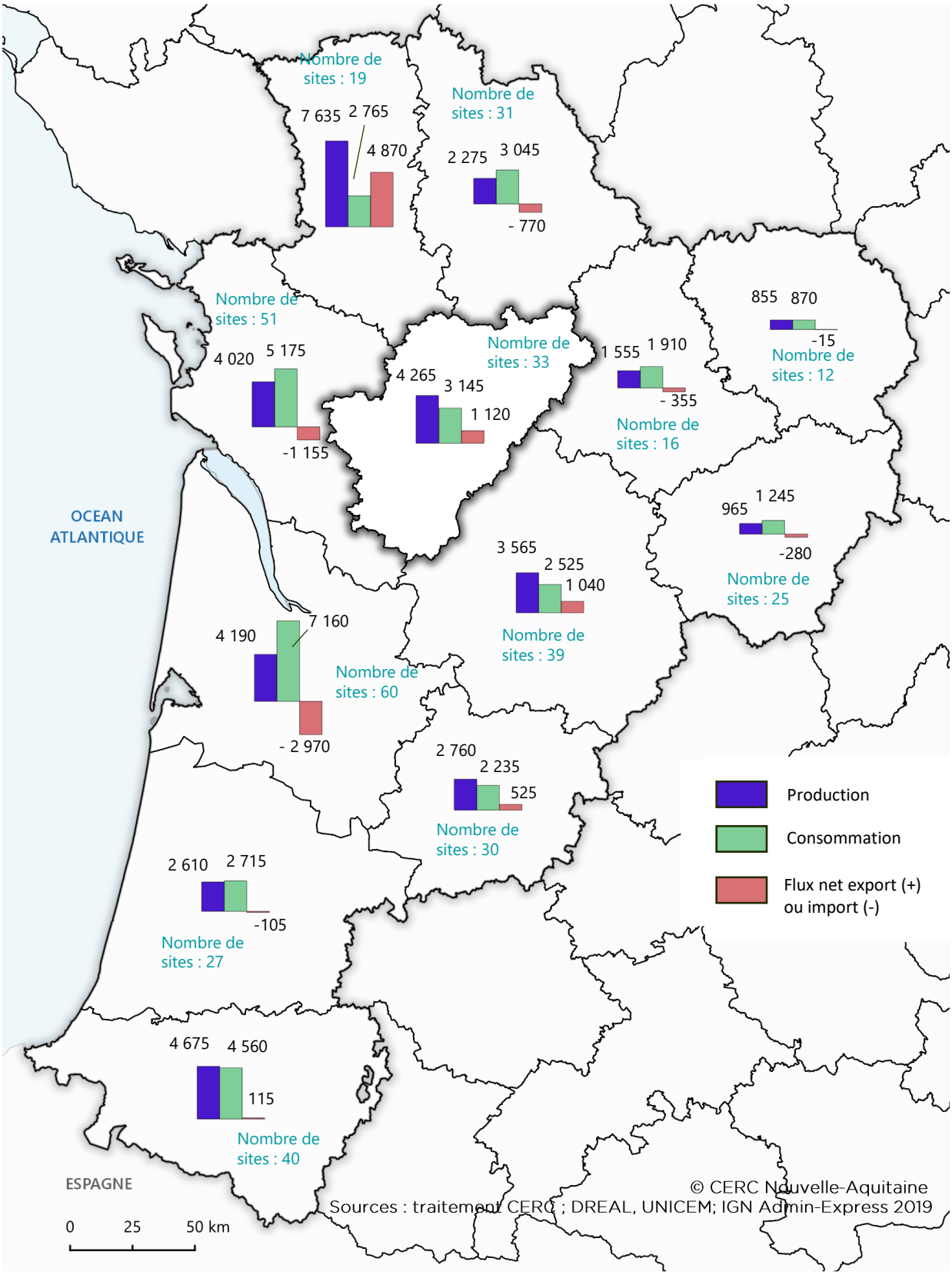

NB : cette carte présente les chiffres globaux en matière de consommation et production de granulats pour l'année 2015. Les données peuvent être de nature différente par nature de granulats (alluvionnaires, éruptifs, calcaires…). Le nombre de sites est celui fourni par l'enquête de branche de l'UNICEM.

Les plateformes de recyclage (y compris celles associées aux centrales d'enrobage) ont réceptionné 157 milliers de tonnes de déchets inertes au cours de l'année 2019, dont 87% de déchets d'enrobés bitumineux. Parmi ces tonnages, près de 16 milliers de tonnes de béton et de déchets d'enrobés étaient stockés, éventuellement en attente d'être recyclés dans le cadre de futures campagnes de concassage. Les tonnages recyclés s'élèvent à 163 milliers de tonnes, toutes installations confondues.

La production de granulats naturels s'élève à 4,3* millions de tonnes. La consommation est de 3,1* millions de tonnes. Les matériaux recyclés dans le département couvrent environ 5% des besoins en matériaux pour le Bâtiment et les Travaux Publics.

Compte tenu des tonnages produits dans le département, le prix de vente des matériaux naturels bénéficie vraisemblablement d'économies d'échelle liées aux quantités traitées. Peu de carrières de granulats éruptifs sont présentes en Charente, ce qui explique l'importance des tonnages de déchets d'enrobés recyclés.

* Données 2015

Tonnages de déchets recyclés et stockés provisoirement (toutes catégories d'installations)

en milliers de tonnes

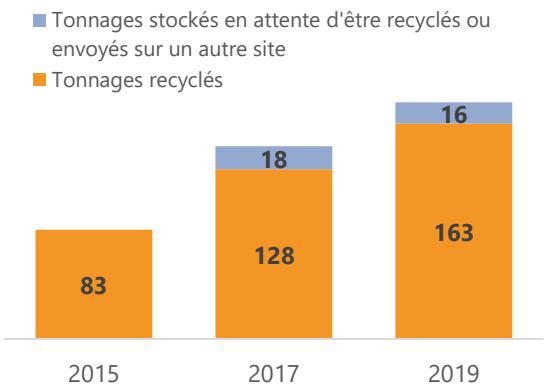

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

NB : La notion de stockage provisoire ne figurait pas dans le questionnaire 2015

Localisation des activités de recyclage et tonnages recyclés

Recensement Campagne d'enquête 2020 ; tonnages 2019

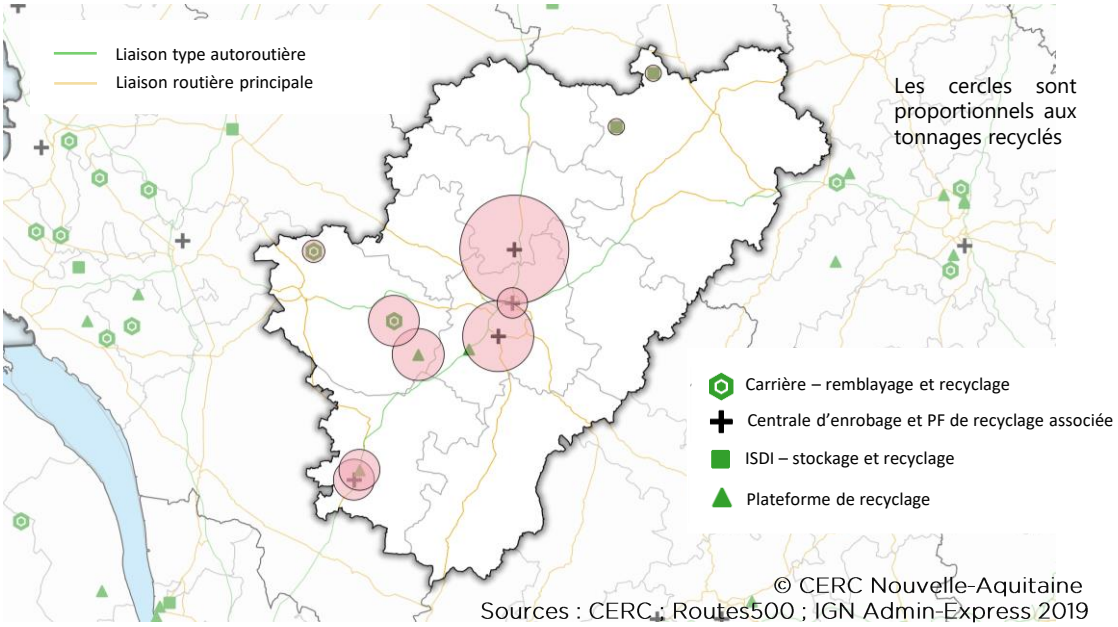

Sources : CERC ; Routes500 ; IGN Admin-Express 2019

DÉMARCHE QUALITÉ

21

entreprises picto-charentaises signataires de la « Charte des recycleurs des Travaux Publics »
91 entreprises adhérentes en Nouvelle-Aquitaine
https://www.frtpna.fr/actualites/recycleurs-des-tp

7

entreprises néoaquitaines détiennent le label Qualirecycle BTP pour 8 sites. Aucune entreprise n'est localisée en Charente
https://www.seddre.fr/qualirecycle.pdf

La Cellule Économique Régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine rassemble les acteurs publics et privés de l'acte de construire au niveau régional : services de l'Etat, collectivités territoriales, organisations professionnelles, organismes financiers et d'assurance, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, formation… Notre objectif est le développement d'une expertise locale sur la filière construction pour apporter des outils d'aide à la décision de qualité à l'ensemble de nos partenaires publics et des professionnels de la région.

La CERC réalise des travaux d'observation sur des thématiques spécifiques à la filière construction : conjoncture, perspectives d'activité, emploi & formation, transition énergétique et bâtiment durable, économie circulaire et déchets du BTP, matériaux de construction, travaux publics et infrastructures durables, etc.

CERC
NOUVELLE-AQUITAINE
Cellule Économique Régionale de la Construction

LES MEMBRES

Bureau de Bordeaux : 1 bis avenue de Chavailles 33520 BRUGES - Téléphone : 05.47.47.62.43
Bureau de Limoges : 2 allée Duke Ellington 87067 LIMOGES - Téléphone : 05.55.11.21.50

Email : nouvelle-aquitaine@cerc-na.fr I Site Internet : www.cerc-na.fr ; www.cerc-actu.com